

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Règle des Annonces :

Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'Etranger.

La ligne millimétrée : Canton 8 ct., Suisse 10 ct.,
Etranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

ET DE SION

Administration, Rédaction, Imprimerie Gessler, Sion

Expédition, etc. Téléphone 2.19.05

Compte de Chèq. postaux II c 1748

ABONNEMENTS :

SUISSE 1 an Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr 12.50
6 mois „ 4.50 „ „ „ „ 6.50
3 mois „ 2.50 „ „ „ „ 3.50
ETRANGER : un an Fr. 15.—

Fin d'un drame ou début d'une tragédie ?

(De notre correspondant allié)

A l'heure même où le drame espagnol semble enfin arriver à la dernière scène du dernier acte, la presse italienne ne cesse pas une minute sa campagne de revendications. Pour elle, la victoire de Franco est aussi une victoire remportée par l'Italie fasciste sur la France antifasciste. Les guerres perdues se paient, ajoute certain journal; elles se paient d'autant plus cher qu'il y a de vieux comptes à régler comme ceux que nous appelons la Corse, la Tunisie, Nice, la Savoie, Djibouti, le canal de Suez! Pour ne pas restituer les biens mal acquis, Paris invoque aujourd'hui la solidarité de Londres; mais le gouvernement de M. Chamberlain voudra-t-il anéantir l'œuvre de collaboration entreprise par l'Italie?

Si nous insistons sur le langage et le ton de la presse de Rome, c'est pour que l'on puisse mieux encore se rendre exactement compte combien pareil ton agressif et peu courtois, cadre mal avec les promesses faites à l'Angleterre par le chef italien et son ministre des affaires étrangères. L'accord anglo-italien annonçait, en effet, le départ des volontaires italiens pour le lendemain même de la fin de la guerre civile, Rome n'ayant soi-disant aucune visée politique ou territoriale, ni en Espagne, ni dans les îles Baléares, pas plus qu'au Maroc espagnol.

Ces promesses cadrent-elles avec les articles mentionnés et publiés sans doute avec l'approbation du gouvernement italien? Le premier ministre britannique se sent en tous cas inquiet et cela se conçoit. Il a, du reste, répondu très catégoriquement à l'interpellation d'un député travailliste, qu'en cas de guerre toutes les forces de la Grande-Bretagne seraient à la disposition de la France et réciproquement. Toute menace contre les intérêts vitaux de la France provoquerait la collaboration immédiate de l'Angleterre.

Pareille attitude nette et claire ne pourra que servir la cause de la paix, puisque aucun des deux chefs ne saurait plus douter de la cohésion du bloc franco-britannique, non seulement pour ce qui concerne l'Europe occidentale, mais aussi touchant l'Europe centrale et orientale où l'axe Berlin-Rome entend décidément dominer en maître absolu. Mais là aussi, il rencontre un bloc qui n'entend pas se soumettre, pas plus à l'idéologie national-socialiste germanique qu'à celle du fascisme. La Roumanie surtout, n'abandonnera jamais la France.

On sait que ce bloc comprend entre autre deux grandes nations voisines, la Roumanie et la Yougoslavie, qui se resserrent toujours plus en face du très grave danger qui les menace.

Autant en Roumanie qu'en Yougoslavie des changements ministériels viennent d'avoir lieu. Ils sont certainement en relation intime avec les grosses questions du jour qui accaparent l'attention du monde entier et mettent bien en arrière soit le révisionnisme magyar encouragé par l'Italie, soit le mouvement des Gardes de fer organisé par Berlin, le tout pour faire pression sur la Roumanie qui se réorganise, supprime les luttes stériles entre partis et groupe dans son ensemble toute la nation roumaine prête à défendre le sol reconquis, les frontières historiques de la Grande Roumanie, une et indivisible. Cette dernière n'entend céder à personne aucune de ses provinces peuplées en grande majorité uniquement par de vrais Roumains de race latine. Quant aux minorités, elle sait leur accorder tous les droits compatibles avec la dite unité.

C'est aussi pour sauver son intégrité en tout que la Roumanie se rapproche de la Pologne et de la Yougoslavie, non sans espérer cependant un rapprochement avec la Hongrie dont les sujets en Roumanie jouiraient tranquillement des larges concessions faites à toutes les minorités. Ce n'est, du reste, qu'à ces conditions que cette partie de l'Europe serait enfin apaisée et libérée de toute ingérence étrangère.

En marge des divers graves problèmes qui préoccupent l'Europe, la Yougoslavie, tout comme la Roumanie se sent menacée par les puissances totalitaires. Elle s'efforce de se donner un gouvernement d'union nationale. C'est sans doute là ce qui a causé la démission du cabinet présidé par M. Stoyadinovitch

Après la mort de S. S. Pie XI

La disparition du Saint Père a causé une profonde émotion dans le monde entier

Les derniers moments de Pie XI

Concernant l'agonie du Saint Père on donne encore les renseignements suivants:

Pie XI s'était endormi après son attaque de jeudi qui l'a tenu dans le coma presque toute la journée. Vers 3 h. 15 du matin de vendredi il subissait de nouveau un terrible assaut du mal. Une légère sueur s'étendait sur son corps. Après une piqûre calmante, il eut un moment de répit. Le pape s'efforçait de rassurer les personnes présentes.

Cependant, vers 4 h. 45, Pie XI ouvrit les yeux: « Ma fin est proche, dit-il; je le sais maintenant, mais je suis préparé depuis longtemps. Je voudrais communier une dernière fois ».

Les Saints Sacraments lui ayant été administrés, le Saint Père eut encore, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, la force de lever la main et de faire le geste de la bénédiction apostolique. On l'entendit ensuite prononcer ces mots: « Jésus... Paix... »

L'embaumement

Le corps du Souverain Pontife a été embaumé. Les viscères ont été placés dans une urne qu'un aumônier sacré du pape, suivi du codataire et de deux desservants qui portaient des torches, est allé déposer dans les souterrains de la basilique vaticane.

Une fois l'opération de l'embaumement achevée le corps du pape a été revêtu de la soutane blanche, du rochet et de la mozette rouge munie du camauro, sorte de capuchon réservé aux papes. Plus tard, le corps a été revêtu des ornements pontificaux pour l'exposition solennelle dans la chapelle Sixtine. Les pénitenciers ont remplacé la mozette et le rochet par une chasuble rouge passée pardessus le pallium. Une mitre d'or a été déposée sur la tête du défunt.

Le corps est exposé aux fidèles

Le service funèbre de Pie XI et les novendiales ont commencé dimanche matin. Ils seront célébrés pendant neuf jours de suite.

Le corps du pape sera exposé pendant trois jours, après quoi il sera déposé à la sépulture provisoire, dans la nef gauche de la Basilique vaticane, à côté de la chapelle du cœur et du sarcophage de Pie X.

Entourée d'une douzaine de cierges, la dépouille mortelle de l'illustre défunt repose dans la Chapelle Sixtine où les habitants de la cité ont été admis à défiler.

Autour du catafalque, deux gardes nobles casqués et sabre au clair, le baudrier voilé de crêpe noir, montent la garde en compagnie de deux camériers secrets en costumes noirs.

Le visage du Saint Père garde son expression habituelle, empreinte d'une grande sérénité. Les pénitenciers veillant le corps prient en silence au pied du catafalque.

Sur le maître-autel brûlent deux grands cierges de cire jaune en signe de deuil.

La foule éplorée afflue tellement que l'accès de la chapelle devient impossible. Dehors, dans la nuit froide, une immense foule, parmi laquelle de nombreux ecclésiastiques, attend patiemment, espérant être admise à rendre hommage une dernière fois au pape défunt.

La cérémonie devant le lit mortuaire

La constatation du décès d'un pape comporte toujours le cérémonial suivant:

Le pape vient de rendre le dernier soupir. Un voile de soie blanche recouvre son visage. Les pénitenciers récitent l'office des morts. Le cardinal camerlingue de la sainte Eglise romaine procède à la reconnaissance du corps. Il s'approche du lit du pape, dont on a découvert le visage. Par trois fois, il appelle le défunt par son nom, heurtant chaque fois la tempe d'un petit marteau d'argent. Puis, se retournant vers les personnalités présentes il s'écrie: « Le pape est réellement mort ».

Il s'agenouille pour réciter le « De Profundis ». Puis le maître de la chambre remet au cardinal camerlingue « l'anneau du pêcheur » et les plombs portant les armoiries du pape et réservés aux bulles de la chancellerie apostolique. Ensuite, le secrétaire de chancellerie dresse l'acte de décès et de remise de l'anneau, en donne lecture, puis tout le monde quitte la chambre du défunt, où seuls les pénitenciers continuent de prier.

Le cardinal camerlingue se rend dans l'antichambre secrète où il se débarrasse du mantelet qu'il portait, signifiant ainsi qu'il décline désormais le pouvoir intérimaire. Le cardinal signe l'acte de décès, puis ordonne de sonner le bourdon de la Basilique vaticane pour annoncer aux fidèles que le pape est mort.

Le conclave

En sa qualité de représentant intérimaire du pape, le cardinal camerlingue Pacelli va convoquer le conclave en vue de procéder à l'élection du nouveau chef de la chrétienté.

Le conclave doit être convoqué le plus tôt possible après la mort du pape. Tous les cardinaux en charge prendront part au conclave. Toutefois la durée de l'interregne a été prolongée après le dernier conclave de 1922 pour permettre l'arrivée des cardinaux d'Amérique.

Pour l'élection du nouveau pape font règle des dispositions promulguées par Pie X, en 1904. Ces dispositions ont été adoptées pour empêcher la répétition du veto de la part du gouvernement intéressé. Dans le conclave de 1913, le gouvernement austro-hongrois avait fait usage de son droit de veto par l'intermédiaire de l'archevêque de Vienne pour empêcher l'élection du cardinal Rampolla qui avait été secrétaire d'Etat de Léon XIII.

D'après les dispositions de Pie X, les cardinaux, avant de procéder à l'élection, doivent prêter serment et s'obliger à ne pas accepter de la part d'un gouvernement temporel, sous quelque prétexte que ce soit, la mission de proposer le veto. Deux des gou-

vernements qui revendiquaient le droit de veto ont disparu: le gouvernement austro-hongrois et le gouvernement espagnol. Ce droit appartenait aussi au gouvernement de France. Toutefois le gouvernement de la république n'a jamais fait usage de ce droit.

D'autre part, l'opinion des milieux politiques et des milieux religieux est favorable à ce que le futur pape soit un chef spirituel et non temporel. Quelques journaux font, cette fois-ci encore, allusion à la prophétie d'un moine irlandais du moyen-âge qui, pour chaque futur pape, trouvait une formule biblique qui, en général, a toujours été juste. Pour Pie XI, cette devise était: « Fides intrepida ». Pour son successeur, elle est: « Pastor angelicus ».

Le cardinal Pacelli, en sa qualité de camerlingue, a décidé de convoquer le conclave pour le 3 mars.

La composition du Sacré Collège

Il est actuellement composé de 62 membres, dont 35 Italiens. Parmi les autres, il y a 6 membres français, 4 allemands, 3 nord-américains, 1 tchèque, 1 polonais, 1 belge, 1 hongrois, 1 anglais, 1 oriental, 1 brésilien, 1 hollandais, 1 portugais, 1 irlandais, 1 canadien, etc.

Les cardinaux de curie soit ceux qui résident à Rome, sont au nombre de 28. Parmi les 62 cardinaux actuels, 52 furent créés par Pie XI, 9 par Benoît XV et un par Pie X.

Le nombre des cardinaux italiens dépassant celui des cardinaux étrangers et cette considération venant s'ajouter à tant d'autres d'ordre international, il est permis d'exclure a priori l'élection d'un pape étranger.

Les pronostics

Selon cette formule, certains cardinaux importants seraient éliminés de la candidature comme, par exemple, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat et le cardinal de Schuster, archevêque de Milan. Ces prélats exercent ou ont exercé une certaine activité politique. On parle du cardinal Dalla Costa, archevêque de Florence, qui jouit d'une renommée de sainteté et de modestie. On parle aussi du cardinal Marmaggi, ancien nonce à Prague, qui est Romain de naissance.

Les cardinaux américains partent pour Rome

Le cardinal Mundelein, actuellement en vacances en Floride a pris le train pour New-York d'où il s'embarquera à destination de Rome. Le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, se prépare également à se rendre à Rome. On doute cependant que le cardinal O'Connell, archevêque de Boston et une des plus grandes personnalités du Sacré Collège, actuellement à Bahamas, pour des raisons de santé puisse faire le voyage à Rome.

(Suite en 2me page)

Le professeur Dr C. Schröter

C'est avec une véritable émotion que tous ceux qui ont eu l'incomparable privilège d'être ses élèves, auront appris le décès dans sa 84me année du Professeur Dr Carl Schröter.

De 1878 à 1926, le Prof. Schröter enseigna la botanique à l'Ecole Polytechnique fédérale à Zurich, ou plutôt enthousiasma pour cette magnifique science des légions d'étudiants qui vouaient à leur professeur un véritable culte. Pas un de ceux-ci, j'en suis sûr, n'a pu oublier à travers toutes les vicissitudes de l'existence l'enchantement de ces heures d'un cours incomparablement donné.

On allait entendre le professeur Schröter non pas seulement parce qu'il enseignait une branche obligatoire d'examen, mais avant tout parce que c'était un émerveillement chaque fois renouvelé de l'entendre et de l'écouter.

Il avait le génie de l'enseignement et avec lui les heures passaient sans que personne, je crois, ait jamais été tenté de tirer sa montre pour savoir si c'était bientôt la fin.

De nous, il obtenait tout ce qu'il voulait et quand il nous disait: « Messieurs, je vous donne rendez-vous demain matin, à 5 heures, pour vous faire admirer les arbres du Bellvoir-Park, dans la première fraîcheur du jour », pas un n'aurait manqué d'être présent au rendez-vous. Car, si le Prof. Schröter était fascinant dans les auditoires, il se surpassait encore, si c'est possible pendant les excursions qu'il organisait, non seulement dans les environs immédiats de Zurich, mais jusqu'au fond du Tessin et dans le Valais où il conduisait sa bande d'étudiants et d'étudiantes qui l'auraient suivi jusqu'au bout du monde.

Il fallait l'entendre du haut de Tourbillon expliquant le Valais, disant les beautés de notre pays à ses élèves entassés autour de lui et suspendus à ses lèvres. Peu d'hommes auront parlé avec plus d'amour et de compréhension de nos montagnes, de nos collines arides de leur flore et des habitants attachés à cette terre maigre et avare. De sa parole imagée et enthousiaste, il en dépeignait les us et coutumes, décrivait les migrations des Annivardiens, les cultures étagées de la plaine aux alpages, il montrait les bisces amonés à flanc de coteaux la fraîcheur au sol allé et brûlé. C'était, non seulement un savant, informé de tout et doué d'une mémoire prodigieuse qui parlait, mais un grand patriote qui, de son verbe coloré, éveillait dans les âmes de ses jeunes auditeurs les plus nobles et les plus beaux sentiments.

Lorsque le règlement força le prof. Schröter, atteint par la limite d'âge à quitter son enseignement, au lieu de prendre un repos plus que mérité par sa débordante activité et le don complet de sa personne pendant 48 ans à notre Grande Ecole Supérieure, celui-ci partit tout simplement faire un voyage d'études à Sumatra, pour parfaire ses connaissances en botanique des régions tropicales. Dès son retour, il entreprend à travers la Suisse des tournées de conférences pour exalter le culte de nos beautés naturelles, des fleurs et des arbres, avec un entrain, un allant et un brio qui nous faisaient croire que le professeur, que nous avions connu, il y avait plus de 30 ans, n'avait pas vieilli d'un seul jour.

C'est ainsi, qu'il y a 4-5 ans à peine, en revenant de Bâle, je le trouvais dans le train entre Clten et Berne et qu'il me faisait voir les clichés que, le soir même, il devait commenter dans une conférence qu'il donnait à Thonon, sur la Flore des Alpes. En quelques instants inoubliables, je revécus les bonnes années du Poly et surtout ce qui en fut le plus grand agrément, les heures magnifiques du cours de botanique.

Aussi, je suis persuadé que tous ceux qui furent, comme moi, élèves du Prof Schröter et les Valaisans surtout, garderont de ce maître par excellence, un souvenir que rien ne saurait jamais altérer.

Dr Henry Wuilloud.

Loterie de la Suisse Romande

A propos du tirage de la 6me tranche

Le tirage de la sixième tranche de la Loterie de la Suisse romande aura lieu mardi 14 février à 20 h. 30, au Kursaal de Genève. Il sera précédé d'une assemblée générale des sociétaires de la Loterie de la Suisse romande, à laquelle participeront les délégations des cinq cantons. La cérémonie du tirage se déroulera selon la coutume et sera accompagnée de productions musicales.

Pour la première fois, la cérémonie du tirage ne sera pas retransmise dans son ensemble par les postes d'émission de radio. Seuls les numéros sortants seront radiodiffusés en fin d'émission, dès 22 h. 05, par le studio de Lausanne.

Fête Nationale

Le résultat de la dernière collecte du 1er août se monte, après déduction des frais, à la somme de 717,388.02 fr., en augmentation de 165,000 fr. environ sur la collecte précédente, grâce à la vente des timbres-poste autorisée pour la première fois. Le produit de la vente des cartes postales et des insignes est resté sensiblement le même, les dons volontaires sont en recul de 50,000 fr. environ, ce qui est dû plus que probablement à des mesures d'organisation. Toute l'action a été faite en faveur des Suisses à l'étranger, les sommes recueillies seront réparties par les soins du Département politique fédéral et par le secrétariat pour l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique.

Alexandre Ghika.

qui ne semblait guère à même de résoudre surtout le problème croate. En effet, malgré tout son succès aux élections de décembre dernier, succès du reste beaucoup plus apparent que réel, puisque le chef du mouvement croate, M. Matchek, demeurerait d'autant plus fort que le cabinet Stoyadinovitch n'a pu réaliser les promesses faites dans son programme électoral. De profondes divergences existaient, au sein même du dit cabinet, à ce sujet. C'est pourquoi le prince-régent Paul fait appel à M. Tsvetkovitch, ministre dans le gouvernement précédent et plus à même de former un gouvernement d'union nationale pouvant s'entendre avec le parti croate et, au point de vue international, être tout de même un peu moins intimement lié à l'axe Rome-Berlin au détriment de certains intérêts vitaux des trois pays que la Petite-Entente savait si bien défendre. C'est précisément pour ce motif que Berlin, plus encore que Rome

a sans cesse manœuvré en vue de l'affaiblissement, voire même de la mort de cette Entente basée sur la nécessité d'une solidarité absolue entre ces Etats, s'ils veulent demeurer indépendants.

Cette union nationale, la France l'a toujours soutenue sans jamais négliger de cultiver l'amitié existant entre elle et les dites nations. Dans son récent discours prononcé au Sénat français, M. Bonnet a bien insisté sur la valeur de cet apogée séculaire liant les nations par des habitudes de coopération à la fois spirituelle et économique, qui a servi à accroître, au cours de l'histoire, toute la grandeur morale de leur volonté de culture et de paix. L'avenir de notre vieille civilisation dépend du maintien de pareille entente et de pareille fraternité, car le mouvement de la pensée est une puissance impondérable avec laquelle il faut savoir compter.

Après la mort du Pape

(Suite)

Rome en deuil

La ville de Rome est couverte de drapeaux en berne, la plupart sont enveloppés de crêpe. Tous les bâtiments publics, toutes les ambassades et légations accréditées près le Saint-Siège ont arboré leurs drapeaux en berne. Les spectacles ont été interdits vendredi à Rome. La même mesure sera prise le jour des funérailles, où les cours des écoles n'auront pas lieu non plus.

De nombreuses personnes que retient leur service à la Cité du Vatican pleurent et prient. Tous les bureaux sont fermés; seuls les caméristes travaillent. La radio du Vatican a répété, de minute en minute, en latin, en français, en anglais et en italien: le pape est décédé pieusement à 5 h. 31.

Le sculpteur italien Mistruzzi a pris le moule du masque du pape.

Le deuil du gouvernement italien

Par décision du roi et empereur Victor-Emmanuel, la Cour prendra le deuil pendant huit jours.

M. Mussolini a envoyé une dépêche de condoléances au cardinal Pacelli.

Le comte Ciano, représentant du gouvernement fasciste, est allé, vendredi soir, s'incliner devant la dépouille mortelle.

Les condoléances du Conseil fédéral

Le président de la Confédération a adressé le télégramme suivant au cardinal Pacelli, camériste de l'Eglise: « Le Conseil fédéral suisse apprend avec une vive affliction la mort de Sa sainteté le Souverain pontife dont l'auguste personnalité marqua profondément notre pays. La Suisse vénérât en Pie XI qui aimait nos paysages et notre peuple un courage, une hauteur morale et une noblesse de pensée rarement réunis à un tel degré et s'incline avec respect devant sa mémoire. Le Conseil fédéral prie vos éminences d'agréer elles-mêmes et pour le sacré collège l'hommage de ses condoléances émuës et de sa profonde sympathie ».

En Angleterre

A Londres, l'émotion a été également très grande et rien ne peut mieux montrer la grandeur morale et la puissance spirituelle de la papauté préconisée par Pie XI que cette part prise au deuil catholique par la nation britannique qui pratiqua autrefois un anti-papisme aussi farouche qu'infréquent.

Pendant un discours, l'archevêque de Canterbury demanda qu'une minute de silence soit observée en sa mémoire.

M. Hore Belisha, ministre britannique de la guerre et seul ministre juif du cabinet Chamberlain, a interrompu son discours dans une réunion publique pour déclarer: « Nous avons perdu aujourd'hui un esprit d'une grande noblesse, une conscience qui nous a aidés à réveiller et à unir les meilleurs sentiments de l'humanité. Le pape avait mis ses forces déclinantes à la défense de la vérité internationale qui seule aide les hommes à vivre ».

En Allemagne

La chancellerie du Reich, la chancellerie présidentielle, le ministère des affaires étrangères et le Reichstag ont mis les drapeaux en berne. Le chancelier Hitler a chargé le ministre d'Etat, M. Meißner, d'exprimer ses condoléances au nonce apostolique, Mgr Orsenigo. M. von Ribbentrop lui a exprimé également ses condoléances.

La Chambre française se lève en signe de deuil

La Chambre française, vendredi après-midi après avoir entendu l'éloge funèbre du pape Pie XI, prononcé par le président de la Chambre, M. Herriot, a levé la séance en signe de deuil.

Vive émotion aux Etats-Unis

Un million de catholiques se pressent dans les églises américaines où ils prient pour le repos de l'âme du Saint-Père. A la cathédrale Saint Patrick, à Washington, une foule silencieuse prie avec ferveur. Les représentants de toutes les religions s'associent au deuil qui frappe l'Eglise et saluent la mémoire du pape pour ses longs efforts pour la paix et la tolérance religieuse.

Le président Roosevelt a adressé le télégramme suivant:

« M. Roosevelt désire vous exprimer ses condoléances profondes à l'occasion de la mort de S. S. le Pape Pie XI. Ses qualités magnanimes, son zèle pour la paix et sa tolérance lui ont gagné les cœurs de toutes les races. La nouvelle de sa mort a causé une profonde douleur dans le cœur de tous les Américains ».

Petites nouvelles de la Suisse

* Un Anglais, M. Keily, ingénieur, qui habite depuis une dizaine d'années Rossinières, s'est jeté sous un train près de Vevey.

* On a trouvé cinq cadavres dans un appartement des Serrières. Il s'agit de la famille Huguenin que l'on croit avoir été empoisonnée.

* Samedi matin, à Davos, une bijouterie a été cambriolée. Les voleurs ont emporté pour 30.000 fr. de montres et de bijoux.

* A Genève sont arrivés 62 petits réfugiés espagnols. Ils ont été ravitaillés en gare puis expédiés pour Berne où ils seront hospitalisés.

* Le budget du canton de Bâle a été adopté. Il prévoit 71.151.000 fr. de dépenses et un déficit de 8.428.000 fr.

* M. Charles Petitpierre, administrateur de sociétés, à Neuchâtel, et dont nous avons annoncé l'arrestation pour abus de confiance, a été relâché.

En Espagne

Il s'agit de recourir, maintenant...

La pauvre Espagne est meurtrie, bien gravement même. Il faudra plusieurs années pour la relever de ses ruines. Et encore, malgré tous les efforts qui seront consacrés à ce but, on ne pourra jamais plus reconstituer intégralement tout ce qui a été incendié, détruit par la bombe ou le canon. Combien d'œuvres d'art disparues à jamais.

Un journal anglais déclare que des pourparlers sont en cours actuellement entre les gouvernements anglais et français sur la manière d'une collaboration possible avec Franco après les hostilités en vue de reconstruire l'Espagne. La France s'efforce de mettre au clair le plus rapidement possible le problème de ses relations avec le général Franco. C'est bien un peu tard, maintenant, pour la France, de constater qu'elle a fait fausse route avec le gouvernement nationaliste. On est d'avis, à Londres, que des assurances précises doivent être demandées au général Franco avant que se pose la question de sa reconnaissance.

Ceux qui rentrent en Espagne

On confirme au ministère de l'Intérieur à Paris, que 15.900 réfugiés espagnols ont, sur leur demande, été dirigés sur l'Espagne franquiste, par Hendaye-Irun.

Les républicains abandonnent plus de 200 millions de fr. de matériel

Le matériel abandonné par les républicains soit en fusils, cartouches, bombes, canons, mitrailleuses, chars, etc., représente une valeur de plus de deux cents millions de pesetas-or. On voit par là que décidément le moral des miliciens n'y était plus du tout.

Les opérations

L'occupation des territoires à la limite de la frontière française a été terminée samedi soir. Les colonnes de tous les corps d'armée ont opéré leur jonction. Les opérations de nettoyage se poursuivent en haute montagne.

Les ministres délibèrent

M. del Vayo, ministre républicain des affaires étrangères, a fait une déclaration à la presse, disant que les ministres de nouveau réunis en Espagne non envahie, délibèrent sur la situation. Il a assuré que tous les partis politiques ont exprimé leur volonté de lutter jusqu'au bout.

A TRAVERS NOTRE CANTON

RECKINGEN — Au feu!

Grande alerte, vendredi à Reckingen. Le feu s'était déclaré dans un immeuble. Les pompiers avertis parvinrent rapidement à se rendre maître de ce commencement d'incendie. L'enquête semble établir qu'il est dû à une défectuosité de cheminée.

FERDEN — Le Dr Schnydrig blessé

Au cours d'une tournée dans le Haut-Valais, le Dr Théodore Schnydrig s'est cassé une jambe. Il a été descendu à l'hôpital de Brigues samedi matin.

MARTIGNY — Assemblée du Touring-Club

Le T. C. valaisan a tenu samedi ses assises à Martigny. L'assemblée ne fut pas très fréquentée, mais fit du bon travail. Le rapport du comité et les comptes ayant été approuvés, on procéda à l'élection du comité. Tous les membres de l'ancien comité furent réélus aux acclamations de l'assemblée. C'était un témoignage rendu à leur dévouement. Le comité se composera donc de MM. Alexis de Courten, président; Henri de Lavallaz, caissier, Louis Bruttin, secrétaire, et de MM. Meyerberg, Brigitte, Nussbaum, Viège, Marcel Gard et Charles Penon. Sierre, Mudry, Montana, Paul Boven, Chamoson, Balmaz, Martigny, Rey-Bellet, St-Maurice et Pernollet, Monthey.

Après l'assemblée, un banquet de 150 personnes fut servi à l'Hôtel Kluser, au cours duquel M. Alexis de Courten prononça un important discours.

Puis, un bal animé se déroula dans les salons de l'hôtel.

Tous les participants en conservent un excellent souvenir et félicitent M. Balmaz pour la bonne organisation.

St-MAURICE — Assemblée des Jeunesses radicales

(Corr.) Sous la présidence de M. le député Francis Germain, homme actif et intelligent, les délégués des Jeunesses radicales valaisannes se sont réunis dimanche après-midi à l'Hôtel des Alpes, à St-Maurice. Plus de 20 sections étaient représentées. L'assemblée approuva le rapport du comité, confirma ce dernier dans ses fonctions et entendit trois exposés: M. Moser, secrétaire du parti, parla de l'organisation des Jeunesses radicales. M. l'avocat Martin, de Monthey, de l'activité que doit déployer chaque section et M. le député René Spahr, sur le rôle de la jeunesse dans les sports.

EUSEIGNE — Un enfant perd un œil

Samedi, deux enfants d'Euseigne s'amusaient très gentiment. Soudain, on en vint à des jeux plus animés et le petit Mayoraz reçut de son camarade un coup de poing dans l'œil.

Il saignait abondamment. Le Dr Dayer, médecin de la Caisse-maladie d'Hérémence fut appelé sur les lieux et constata la gravité du cas. Le petit Mayoraz fut immédiatement conduit à la clinique de Sion, où le Dr Schmidt oculiste, dû procéder à l'ablation de l'œil. Que cet accident soit une leçon.

PRAZ-DE-FORT — Mort au travail

Alors qu'il était occupé à transporter du fumier en luge, M. J. Duay, âgé de 61 ans, terrassé par une crise cardiaque est mort brusquement. On l'a trouvé au milieu de la route.

MONTHEY — Pour le tirage de la loterie romande

La ville de Monthey s'est mise sur les rangs avec Sierre et Martigny, pour organiser le tirage de la 7^{me} tranche de la loterie romande, qui aura lieu le 14 avril.

AUX CAVES COOPERATIVES

Les actionnaires des Caves coopératives se sont réunies hier après-midi, à des heures différentes pour permettre à M. le directeur Michaud d'exposer la situation aux actionnaires de chaque cave. On sait que la cave de Sierre est présidée par M. le juge cantonal Otto de Chastonay; celle de Sion, par M. le préfet Maurice de Torrenté; celle d'Ardon par M. Abel Delalove et celle de Leytron par M. le juge cantonal Camille Desfaves.

LE THEATRE DE LAUSANNE

A MARTIGNY

C'est donc demain soir, mardi 14 février courant, à 20 h. 1/2 que le Théâtre Municipal de Lausanne, au grand complet, donnera au Casino Etoile à Martigny une seule et unique représentation de gala. Au programme, une comédie-vaudeville de Georges Berr et Louis Verneuil: « Arlette et ses papis », le gros succès de rire des fêtes de fin d'année à Lausanne.

La distribution comprend MM. Pierre Almette, Maurice Jacquelin, Mmes Jane Savigny, Made Siamé, Michèle Jolyne. La mise en scène est de M. Jean Maublair.

Prix des places 2.— à 4.— droits en sus. La location fonctionne sans interruption au bar du Casino à Martigny. Tél. 6.111,54.

RECONSTITUTION DU VIGNOBLE

Nous rappelons à nouveau que les personnes qui désirent procéder à des travaux de reconstitution sont priées de n'entreprendre les défoncements qu'après s'être assurées de la fourniture des plants nécessaires auprès d'un pépiniériste du canton. Ces mesures de précautions sont indiquées, la pénurie de barbues se faisant sentir tant en Suisse qu'à l'étranger. Nous saisissons l'occasion pour aviser la population vigneronne que le Service cantonal de la Viticulture n'a jamais pris l'engagement de procurer des plants à ceux qui auraient des difficultés à en trouver.

Service cantonal de la Viticulture.

MANIFESTATIONS DE CARNAVAL

Arrêté du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat; Vu l'article 2 de l'arrêté du Conseil fédéral du 26 mars 1934 (arrêté sur la presse) et la circulaire du Département fédéral de Justice et Police aux Gouvernements cantonaux du 4 avril 1934 qui autorisent les cantons à interdire l'exposition publique et la vente des imprimés, illustrations et autres publications susceptibles de compromettre les bonnes relations de la Suisse avec d'autres Etats, à les séquestrer provisoirement et à les envoyer au Ministère public fédéral;

Estimant que les masques, caricatures ou publications satiriques de Carnaval se rapportant aux Chefs d'Etats étrangers, pourraient nous créer des difficultés politiques internationales;

Sur la proposition du Département de Police;

arrête:

Il est interdit de représenter en effigie lors des manifestations de carnaval 1939 les chefs de gouvernements étrangers.

La vente et le port de masques de chefs d'Etats étrangers ou la représentation de caricatures de tels personnages sont interdits dans le canton, de même que les publications satiriques se rapportant aux personnages précités.

Les contrevenants seront punis conformément aux dispositions légales sur la matière.

Les organes des polices cantonales et communales sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ainsi arrêté en Conseil d'Etat, à Sion, le 10 février 1939, pour être inséré au Bulletin officiel et publié dans les Communes avant le temps de carnaval.

Le Président du Conseil d'Etat:

A. Fama.

Le Chancelier d'Etat:

R. de Preux.

BEURRE FONDU A PRIX REDUIT

Notre dernier communiqué au sujet de la vente de beurre à prix réduits a été souvent mal interprété en ce sens que beaucoup de personnes ont cru qu'il s'agissait d'une liquidation de quelques jours seulement. De ce fait, les intéressés ont voulu s'approvisionner immédiatement. Or, il y a là un malentendu: les stocks de beurre destinés à cette vente n'étaient pas tous fondus et coulés dans des boîtes et des seaux. Il a fallu, au contraire, en fondre et en emballer la plus grande partie. Ce travail durera naturellement assez longtemps, vu l'importance des stocks; la vente à prix réduits de ce beurre aura lieu pendant un certain temps.

LA LOI FISCALE

La commission du Grand Conseil, chargée d'examiner le projet de nouvelle loi fiscale élaborée avec soin par M. le conseiller d'Etat de Chastonay, s'est réunie ce matin sous la présidence de M. le député Escher, ancien conseiller d'Etat. La présence de M. Jos. Escher à la présidence de la commission est une garantie. Nul mieux que lui connaît la situation financière de l'Etat, des communes et de la population. Pendant les six ans qu'il passa au Département des finances, il put se renseigner, se documenter. D'autre part, étant lui-même à la tête d'un établissement financier, d'une entreprise industrielle et agricole et avocat de sa profession, il saura rester dans le juste milieu.

Les deux rapporteurs ont été désignés en la personne du député Edmond Giroud et du député Meyer, de Tourtemagne.

Ces deux députés sont issus de milieux agricoles, ils sont tous deux présidents de commune et, en conséquence, vivent avec le peuple et en connaissent les besoins. Enfin, dans la commission siègent les représentants des minorités.

Ainsi, toutes les garanties sont données pour que ce projet soit examiné consciencieusement et objectivement.

L'assemblée annuelle des délégués de l'Association agricole du Valais

Les délégués des Sociétés d'agriculture du Valais — lesquelles, comme on le sait, forment un faisceau cantonal sous la raison sociale « Association agricole du Valais » — ont tenu hier, à l'Hôtel du Cerf, à Sion, leur assemblée générale annuelle sous la présidence de M. le vétérinaire cantonal Jules Défaves, président.

Fait réjouissant: les 30 sociétés de l'Association étaient toutes représentées, ainsi que le confirma la vérification des pouvoirs des délégués, qui figurait comme premier objet à l'ordre du jour de cette importante assemblée.

M. Défaves ouvrit la séance par de cordiaux souhaits de bienvenue en excusant tout d'abord l'absence de M. Fama, président du Conseil d'Etat, retenu chez lui pour cause de santé. M. Maurice de Torrenté, président du district de Sion, appelé à présider ce même jour l'Assemblée des Producteurs de la Cave coopérative de Sion et environs, s'est fait excuser également, ainsi que MM. le lieutenant-colonel Ed. Giroud, de Chamoson et le Doyen Bagnoud, de Lens, tous deux membres du Comité. M. Giroud, comme commandant du Régiment valaisan, se devait de marquer de sa présence l'Assemblée de la Société valaisanne des officiers.

M. Défaves tint encore à saluer diverses personnalités parmi lesquelles nous avons reconnu: MM. Albert de Torrenté, président de la Bourgeoisie de Sion; Luisier, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Châteauneuf; Lambert, président de la Fédération valaisanne des Producteurs de lait; Michelet, secrétaire de la dite fédération; Joseph Spahr, conseiller communal de Sion; Guy, président de la Société cantonale d'Horticulture et de Pomologie; Michelet, chef de la Station cantonale d'arboriculture. H. Gaillard, président de la commune de Charraz, etc.

M. le Dr Wuilloud, secrétaire de l'Association, appelé à donner ensuite connaissance du protocole de la dernière assemblée générale, tenue au Casino de Sion, le 30 mai 1937, annonce que ce protocole a paru dans le « Valais Agricole ». Aussi pour activer les délibérations, est-il renoncé à sa lecture; ce protocole est donc adopté sans suite.

Le rapport présidentiel de M. Défaves

L'abondance des matières ne nous permet pas de publier aujourd'hui l'intéressant rapport de M. le président Défaves. Il paraîtra donc dans notre prochain numéro.

Communications diverses

Après lecture de son rapport, M. le président fait part de diverses communications. C'est ainsi que nous apprenons qu'une journée valaisanne est prévue pour l'Exposition nationale de Zurich et que la nouvelle loi fiscale qui doit être débattue prochainement devant le Grand Conseil est tout en faveur des agriculteurs!

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de M. Johann Jenni, décédé en décembre 1937 et qui fut le 1^{er} président de l'Union suisse des paysans.

Il est recommandé la plantation de noyers et d'amandiers pour l'embellissement du paysage, ceci d'autant plus que cette culture a aussi son rapport et que l'on peut obtenir auprès du Dr Wuilloud ces arbres pour leur prix de revient.

25 ans au « Valais Agricole »

M. Défaves annonce ensuite que M. le Dr Wuilloud compte aujourd'hui 25 ans de rédaction au « Valais agricole ». Aussi, M. le président est-il l'interprète de tous ses auditeurs pour exprimer à M. Wuilloud les plus sincères compliments.

Nominations statutaires

En vertu des statuts, les mandats des membres suivants du Comité: MM. Défaves, de Kalbermatten, Dr Wuilloud et Bagnoud, sont expirés. M. Clavien, au nom de la Société d'agriculture de Sion, propose la confirmation des titulaires qui sont réélus avec une parfaite unanimité. Il en est de même pour le président que M. de Kalbermatten tient à confirmer et à féliciter.

Comptes et budget

Nous ne ferons que citer l'adoption des comptes et du budget, présentés par M. G. Dubuis, caissier, le tout approuvé par M. André de Rivaz, vérificateur.

A cause de la baisse des annonces, le budget du « Valais agricole » solde par un déficit assez important, mais malgré cela le budget de l'Association se présente équilibré.

Concours de vignes 1939

L'Association agricole organisera, cette année, un concours de vignes, lequel sera éventuellement prolongé en 1940, si le nombre d'inscriptions est supérieur aux prévisions. M. le Dr Wuilloud donne connaissance du règlement de ce concours que l'assemblée adopte. MM. Raymond Clavien, au Pont de la Morgé et Maurice Crittin, à Chamoson, sont désignés comme membres du jury, un suppléant éventuel leur étant fourni, le cas échéant.

**

Ici, M. le président suspend la séance pour permettre aux assistants de se rendre aux obsèques de Pierre Holzer, qui ont lieu ce jour à Sion.

Puis, vers 12 h. 30 nos agriculteurs se retrouvent dans la même salle pour faire honneur à un bon repas campagnard, fort bien servi par le personnel de Mme Gioira, de l'Hôtel du Cerf.

Et la séance reprend aussitôt après le repas, par la liquidation d'un objet qui vient régulièrement dans les assemblées générales de l'Association agricole du Valais:

L'attribution du Grand Prix Laclie

Comme l'assemblée de 1938 n'a pas eu lieu, il y a, cette année, deux prix à délivrer et M. Défaves annonce que le Comité a porté son choix sur MM. Albano Fama, à Saxon, et Maurice Troillet, à Sion, comme lauréats de ce Grand Prix.

A ce sujet, M. Défaves souligne le rôle important joué par M. Fama dans la région de Saxon en faveur de l'agriculture. Il y a environ 30 ans, de grands domaines à Saxon n'étaient que marais et buissons, tandis qu'actuellement toute cette région est couverte d'arbres fruitiers en plein rapport. D'autre part, M. Fama a donné un bel exemple de courage dans la lutte contre le gel l'année dernière. Et il a sauvé sa récolte fruitière, soit une vingtaine de mille kg. d'abricots, notamment, cela après avoir dépensé 10.000 fr. pour cette lutte. Bel exemple donc, dont tous nos agriculteurs ne peuvent que profiter.

Pour ce qui concerne M. Troillet, le cas n'est pas très différent, puisqu'il y a environ bientôt 40 ans que le domaine fruitier modèle que possède actuellement M. Troillet, à Fully, n'était que marais, mares d'eau...

Concours d'arboriculture organisé en 1937

Après avoir exprimé à M. le conseiller d'Etat Fama tous ses vœux pour une prompte guérison, M. le Dr Wuilloud procède ensuite à la distribution des récompenses aux lauréats du concours ci-dessus, dont le manque de place nous oblige également à renvoyer à mercredi le palmarès.

Ce concours a réuni 67 participants. M. le professeur Rézert donne connaissance du rapport du jury, rapport qui est une vraie moisson de conseils tout à l'avantage de nos arboriculteurs.

Diplômes aux vétérans

M. Fr. de Kalbermatten, vice-président de l'Association agricole du Valais, vétérans lui-même depuis plusieurs années, est heureux à son tour de décerner aujourd'hui ce diplôme à trois de ses collègues qui ont aujourd'hui 30 ans de sociétariat. Ce sont précisément deux membres du Comité: M. le président Jules Défaves et le secrétaire Dr. Henry Wuilloud, ainsi que M. Adrien Nanchen, d'Etienne, à Lens.

Au nom de ces trois vétérans, M. Défaves remercie en termes bien sentis et touchants.

**

Nous prenons encore connaissance officielle des résultats du concours de céréales organisé en 1938, résultats qui seront publiés après ratification par la Fédération romande d'agriculture.

Puis, soin est laissé au Comité de fixer le lieu de l'assemblée d'été, qui sera probablement Martigny ou Chamoson. Si c'est dans cette dernière localité, une visite sera naturellement prévue aux travaux d'irrigation du vignoble que cette commune vient de mettre sur pied, travaux qui seront certainement achevés pour cet été.

Et après ces intéressantes communications M. Défaves annonce que l'ordre du jour est épuisé.

Il souhaite à ses chers agriculteurs un heureux retour dans leurs foyers et cela par des mots de confiance, de remerciements et par un appel à l'union toujours plus étroite entre fils de la terre.

Un agriculteur.

Assemblée de la Société valaisanne des officiers

Un comité actif, un président expéditif et qui prépare avec soin les assemblées, sont des choses précieuses pour une société. Point de discussions oiseuses et superflues, mais des situations claires et nettes. C'est l'impression qu'ont eue hier les officiers qui prenaient part à l'Assemblée annuelle présidée par le capitaine E. M. G. Charles Lorétan.

Aussi bien son rapport présidentiel, que celui sur la marche du manège, aussi bien le protocole tenu par le lieutenant Jacques de Riedmatten, que les comptes dressés par le 1^{er} lieutenant, Kummer, furent remarqués par leur précision, leur clarté, leur netteté. Notons en passant que le nombre des membres a atteint cette année le chiffre de 300, ce qui est un très beau résultat et que le président rappela le souvenir de deux membres disparus, le major Curdy et le colonel de Cocatrix.

Au divers, une discussion s'éleva au sujet de la formation des groupes locaux ou régionaux. Les nouvelles dispositions de l'armée demandent dans les cantons frontiers une observation continue de la situation. Dès lors, les officiers d'élite, comme ceux des anciennes classes sont appelés à se rencontrer à vivre une vie commune. Cette situation justifierait la création des groupes locaux mais, les statuts de la Société suisse sont catégoriques. Pour avoir l'autorisation de se grouper il faut faire partie de la société centrale et payer les cotisations. C'est là le point de vue du comité.

Tout à tour, les colonels Morand et Pelissier, les majors Cornut et Blötzer, le capitaine Ch. Penon et le 1^{er} lieutenant Couchepin exprimèrent leur opinion et la question fut renvoyée au comité.

Séance de l'après-midi

Après un dîner pris en commun à l'hôtel de la Planta, les officiers se retrouvaient à 14 h. 30 dans la grande salle du même hôtel, pour entendre la conférence du lieutenant-colonel Gonard. Plusieurs officiers en civil: les colonels Sidler et Girardet. Plusieurs sous-officiers, entre autres, M. Hubert, président de la section, ainsi que de nombreux citoyens. C'est donc devant une salle comble que le président, capitaine Loréan, ouvrit la séance et donna immédiatement la parole au colonel Moulin, président central de la Société suisse des officiers.

Le colonel Moulin est une personnalité romande connue. Si dans les milieux militaires elle est indiscutée, elle provoque des remous dans les sphères politiques. N'est-ce pas le colonel Moulin qui proposa de fermer le Conseil national!

Tres aimablement, le président central dans un ton heureux la Société valaisanne des officiers, rappela le lien rhodanien qui unit la terre valaisanne à la terre romande et exposa le but de la Société.

Tout ce qui est intérêt national est nôtre, telle est la définition que le colonel Moulin donne à la Société des officiers.

C'est pourquoi le comité central intervint pour empêcher la Suisse alémanique de s'emballer dans la question de la prolongation des écoles de recrues que certains voulaient porter à huit mois. C'est pourquoi, elle suggéra la proposition Krugel au Conseil national, c'est pourquoi elle insista pour que l'armée suisse soit gouvernée en temps de paix, par un chef responsable, mais que ne serait pas nécessairement le général en temps de guerre.

Le colonel Moulin termina son discours en levant symboliquement son verre au Valais qu'il connaît depuis sa tendre enfance, et qu'il aime de tout son cœur.

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte-rendu de la conférence remarquable, magnifique quant au fond comme quant à la forme, présentée par le lieutenant-colonel Gonard, de l'E. M. de l'armée, sur la « Doctrine française ».

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, SION

A la Banque Populaire

M. Maurice Gay a été nommé membre du conseil d'administration de la Banque Populaire Valaisanne.

Par ce geste, les actionnaires ont voulu rendre hommage aux belles qualités administratives de M. Maurice Gay et honorer la mémoire de son père, le regretté M. Jean Gay, qui fut le fondateur et jusqu'à sa mort président du Conseil d'administration de cet important établissement financier.

En souvenir de M. Jean Gay

En souvenir de leur père feu Jean Gay, ancien tenancier de la pinte valaisanne au Comptoir de Lausanne, ses enfants viennent de verser la somme de francs 200 au fonds du Dr Decker, professeur à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

Une collision

Dimanche matin, vers 10 h., une collision d'automobiles s'est produite au carrefour de l'avenue de la gare et de la route de Lausanne, devant le café de la Planta. M. le Dr Dayer, d'Hérémence, conduisait une voiture dans laquelle avaient pris place Mme Dayer et ses parents, M. et Mme Maxime Raymond, député catholique de Lausanne. Au moment où M. Dayer prenait le contour pour s'engager dans la rue de Lausanne, une auto, conduite par M. Costa arrivait en sens inverse. Une collision se produisit. Une des personnes qui se trouvait dans l'automobile de M. Costa fut projetée à terre, par la porte ouverte à la suite du choc. Heureusement, la chute n'eut pas de conséquences, mais les deux voitures furent endommagées. Une des causes de cet accident provient des travaux que fait actuellement la ville au carrefour des routes.

La collecte en faveur de l'Institut du Bouveret

La collecte organisée en ville de Sion en faveur de l'Institut des sourds-muets au Bouveret a produit la somme de 1150 fr. Ce magnifique résultat, on le doit aux Dames de Sion qui groupées sous la présidence de Mme Robert Loréan, s'organisèrent à la perfection et se dévouèrent sans compter.

La soirée des Entremontants

Les ressortissants du beau district d'Entremont s'étaient donné rendez-vous samedi soir à l'hôtel de la Paix pour y célébrer leur soirée traditionnelle.

Si le nombre des participants était restreint, ceux qui étaient présents firent double ration de bonne humeur pour animer le bal qui était conduit par l'excellent orchestre Mariano. A minuit, le président Jos. Bernard prit la parole et dans un savoureux patois de Vollèges, salua et remercia tous les Entremontants qui avaient répondu à l'appel parmi lesquels figurait M. le conseiller d'Etat Troillet.

Puis, le bal reprit...

Le bal des Hérensards

Il fut tout de gaieté et d'entrain. Les salles de l'hôtel de la Planta étaient archicomblées, les toilettes ravissantes brillaient sous le feu des globes électriques et les couples dessinaient sur le parquet les figures les plus variées au son d'un excellent orchestre.

L'art chorégraphique céda la place pendant quelques instants à l'art oratoire pour permettre à M. le conseiller d'Etat Pitteoud, au président du Tribunal Jean Rieder, à l'an-

cienn conseiller municipal François Crettaz, d'exprimer à leurs concitoyens leurs sentiments de sympathie et de rappeler l'union qui unit tous les ressortissants de la pittoresque vallée.

Merci à nos magistrats et merci à l'avocat Denis Zermatten, qui fut l'animateur, le hôte-en-train de la soirée par sa verve spirituelle et intarissable. Un hérensard.

La PEUGEOT 202 6 Ch., 4 places, 4 portes, économique et rapide est construite pour durer.

Agence: Garage Lugon, Ardon, Tl. 4,12,50
Reprise d'anciennes voitures aux meilleurs prix.

NECROLOGIE

† Pierre Holzer

La mort de Pierre Holzer, survenue samedi matin à l'hôpital de Martigny, a causé un vrai chagrin aux nombreux amis que le défunt comptait en ville de Sion. Qui ne connaissait pas l'ami « Péterlé », surnom qu'il porta depuis son enfance? Dans les banquets de l'Harmonie municipale, dont il fut membre assidu, il était le hôte en train. Dans le corps des pompiers où il atteignit le grade d'ajudant, il était l'animateur des soirées familiales.

Doué d'un esprit naturel, ses réparties fusaient et provoquaient la joie et les rires.

Charbon de son métier, puis tenancier d'un café, il ne fut pas épargné par les épreuves de la vie, mais il les supporta avec philosophie. Une maladie insidieuse le minait depuis quelque temps et l'enleva à l'âge de 40 ans.

Les Sédunois conserveront un bon souvenir de cet homme, un peu bohème, mais dont le cœur fut toujours généreux.

Pierre Holzer fut enlevé dimanche. L'Harmonie municipale conduisit le cortège funèbre. De fortes délégations de la Sté des sous-officiers, du corps des sapeurs-pompiers et de la Sté de St-Hubert, entouraient le corbillard.

AU CINEMA LUX

« Farinet »

C'est devant des salles archi-comblées que se déroule chaque soir à Genève et Lausanne le beau film suisse « Farinet » ou « L'Or dans la montagne ».

La direction du Lux a l'honneur et le plaisir de vous présenter en première semaine en Valais ce chef-d'œuvre tant attendu, impatience bien compréhensible puisque ce film a été tourné en grande partie à Sion et ses environs.

« Farinet », tiré du roman de notre grand auteur C. F. Ramuz est une œuvre apte et puissante remarquablement interprétée par Jean-Louis Barrault, bien connu de tous les Sédunois, Suzy Prim, Alerme, Janine Crispin, Delmont, Sinoël et de nombreux artistes suisses, Jim Gérald, Marville, Dimeray, Gerval, Harry Marc, etc.

Ce grand spectacle de gala sera donné tous les soirs à partir de mardi 14 février, en matinée jeudi gras à 16 h., dimanche 19 février à 14 h. et 16 h. et mardi gras à 16 h. Il est instamment recommandé au public de retenir ses places à l'avance.

Location dès ce soir, à 19 heures. (Tél. 2,15,45).

DANS LES SOCIÉTÉS
Harmonie municipale. — Mardi 14 réunion générale au local. Vendredi 17, répétition générale à l'Hôtel de la Paix.

DEMAIN SOIR MARDI
au Casino de Martigny
Le Théâtre Municipal de Lausanne
joue
Arlette et ses papas !...
Gros succès de rire
Ce spectacle n'est pas pour les jeunes filles

Nouvelles brèves de l'Étranger

* On a découvert, à Bucarest un complot pour attenter à la vie de M. Calinescu, ministre de l'intérieur. 25 membres de la Garde de fer ont été arrêtés.

* A Ambilly (Hie-Savoie), Mme Dunant a tué son mari à coups de couteau après une violente chicane.

* Le train de Catalogne a tamponné samedi matin un autre train. Il y a eu 31 morts et une centaine de blessés.

* Un appareil militaire anglais s'est abattu sur une maison de Brighton (Angleterre). Le pilote a été tué et une femme et 2 enfants qui se trouvaient dans la maison sont morts.

†
Monsieur et Madame PIERRE SARBACH, à SION, ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille

Irène
décédée à Sion, le dimanche 12 février.
L'ensevelissement aura lieu mardi 14 février 1939, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire part.

Les familles Pierre Holzer, Sermier et Antille, ainsi que les familles parentes et alliées très touchées des marques de sympathie reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil en particulier l'Harmonie, le Corps des Sapeurs-pompiers, la Classe 1896, la Sté des Sous-Officiers et la Société St-Hubert.

Plusieurs articles ne pouvant trouver place dans ce numéro, sont renvoyés à mercredi, notamment: soirée de l'Éclair, course au col de Palme, la Chanson Valaisanne à Gstaad, chez les Enfants de Marie, Pierre Holzer n'est plus, radio-diffusion et Tourisme, etc., etc.

CARNAVAL !!!

Location de jolis costumes originaux et courants, à tous les prix.

Madame Guenin-Goy

Av. Bergières 38, Tél. 3.37,44 LAUSANNE

A LOUER

appartement 3 chambres, tout confort. Quartier tranquille.

S'adr. bureau du journal.

POLICE Locale
Téléphone 2.10.14

A vendre

jeune vache laitière, bientôt prête au veau.

S'adresser au bureau du journal.

A vendre
jardin fruitier
4000 m2. Bien situé.
S'adr.: bureau du journal.

A partir du 15 février
Pour vos meubles neufs et occasions, linoléum, désinfection d'appartements. Réparations en tous genres. Adressez-vous chez Théodoloz, rue de Conthey, à Sion.

On cherche à acheter d'occasion

moïse
en bon état. Case postale 9800, Sion.

CINEMA LUX

A la demande de plusieurs personnes
LE BEAU FILM

MARIE WALEWSKA
est prolongé

Ce soir lundi à 20 h. 30
DERNIÈRE SÉANCE

Dès mardi 14 févr.
FARINET

On demande

dans bonne famille d'agriculteurs, jeune fille forte et active de 20 à 22 ans. Bons traitements, bons gages. Faire offres à Mme André Durand, Avully, Genève.

On demande

couturière diplômée, soigneuse, pour journées à domicile. Faire offres par écrit au bureau du journal.

Gendarmerie
Téléphone 2.10.47

LÉGUMES A VENDRE

Choux blancs fr. 21.— les 100 k. Choux marcelinus fr. 21.—, choux rouges, choux raves beurrés à potage fr. 9.—, fourragers fr. 6.—, carottes nantaises fr. 17.— carottes jaunes d'or fr. 15, fourragères fr. 5.—, poireaux verts fr. 22, blancs fr. 45.—, céleris pomme fr. 30.—, raves blanches fr. 10.—, gros oignons fr. 27.—, scorsonères noirs fr. 55.— (depuis 25 kilos le prix de 100 kg.).
E. Guillod-Mora, Nant-Vully.

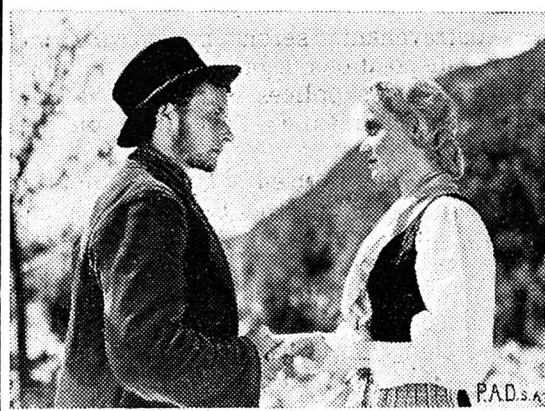
On cherche

jeune fille valaisanne, honnête, pour aider au ménage et cuisine. Occasion d'apprendre l'allemand, ainsi que tous les travaux de ménage.

Offres à Mme Bodmer, Boucherie, Luchsingen (Gl)
Notre No de tél. : 2.19.05

Dès Mardi 14 févr. au Cinéma LUX

La direction du Lux a l'honneur et le plaisir de présenter **en première semaine en Valais** et en même temps que Genève et Lausanne. **UNE OEUVRE GRANDIOSA AYANT POUR CADRE LES SITES MAGNIFIQUES DU VALAIS**



FARINET

ou l'OR DANS LA MONTAGNE

Un grand film Suisse tiré du célèbre roman de C.-F. RAMUZ avec Jean-Louis Barrault, Suzy Prim, Alerme, Janine Crispin, Delmont, Jim Gérald, etc.

AUCUN VALAISAN NE VOUDRA MANQUER DE VENIR APPLAUDIR CE BEAU FILM

RETENEZ VOS PLACES A L'AVANCE - LOCATION OUVERTE DÈS LUNDI 13 à 19 heures - Téléphone 2.15.45
FAVEURS ET RÉDUCTIONS STRICTEMENT SUSPENDUES - Billet de publicité valable seulement mercredi 15, jeudi 16, et vendredi 17

TOUS LES SOIRS à 20 h. 30 - JEUDI-GRAS - DIMANCHE 19 et MARDI-GRAS MATINÉE

Carnaval à Sion

Hôtel de la Planta

Hôtel de la Paix

Jeudi et Mardi-Gras dès 20 heures

GRANDS BALS MASQUÉS

Comme toujours on y vivra

le vrai Carnaval Sédunois

De la Gaieté, de l'entrain et de l'humour

Entrée Fr. 2.—

Masques : Entrée libre



Par **FRANCK-AROME**, tout café s'améliore, le bon devient excellent!

Demandez le « Journal et Feuille d'Avis du Valais ».

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes

Coffres-forts d'occasion
Plusieurs de diverses dimensions. Prix très avantageux. Liste à disposition.
S'adr. **FRANÇOIS TAUXE**, Malley-Lausanne

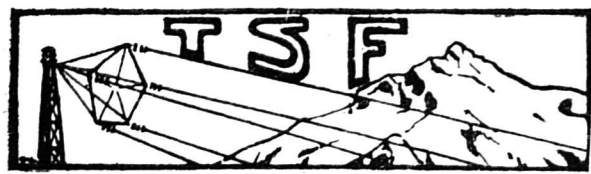
A louer
appartement de 4 pièces et cuisine. Confort. Event. 2 chambres et cuisine. S'adresser à M. Clément Défabiani, Sion.

A LOUER
petit appartement avec jardin, environs Gare. A la même adresse on cherche un domestique campagne sachant traire.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre
une jeune vache, prête au veau, bonne laitière.
S'adr. à Lucien Besse, Turin-Salins.

On cherche
à louer pour 2 ou 3 mois dès le 20 avril prochain petit appartement meublé.
Offres Alb. Roulet, Av. de la Gare, Sion.

Faire-part
† **mortuaires**
livrés dans les 2 h



A la demande de plusieurs abonnés, nous reproduisons, dans cette page, chaque numéro, le programme des émissions radiophoniques du poste de Sottens:

Emissions de Sottens

Mardi 14 février

12 h. 29 Signal horaire — 12,30 informations de l'A.T.S. — 12,40 l'Ephéméride Radio-Lausanne. — 12,45 gramo-concert. — 13 h. chansons. — 16,59 signal horaire. — 17 h. Guy Marroco et son orchestre. — 17,20 œuvres de Chopin. — 17,40 musique de danse. — 18 h. la demi-heure des femmes. — 18,30 intermède — 18,50 les lettres et les arts en Suisse alémanique. — 19 h. musique légère. — 19,30 entre cour et jardin. — 19,40 les leçons d'histoire. — 19,50 les informations de l'A. T.S. — 20,00 écho de la vie romande. — 20,30 la paroi nord. — 21,40 musique populaire. — 22,00 la loterie romande. 22,25 le championnat de la F.I.S. — 22,35 musique de danse.

Mercredi 15 février

12,29 signal horaire. — 12,30 informations de l'A.T.S. — 12,40 gramo-concert. — 16 h. 59 signal horaire. — 17,00 concert. — 18,00 émission pour la jeunesse. — 18,50 intermède de disques. — 19,00 petit concert pour la jeunesse. — 19 h. 15, micro-magazine. A.T.S. — 20,00 concert de viole d'amour. — 20,30 introduction à Paillasse. — 20,30 Paillasse. — 21,45 lectures. — 22,00 la demi-heure des amateurs de jazz-hot. — 22,25 le championnat de la F.I.S.

« Bibliographie »

Tout ce qu'un citoyen suisse aimerait savoir...

il le trouvera dans l'Annuaire des autorités fédérales 1939, édité par la Verbandsdruckerei S. A. Berne, avec la collaboration du Secrétariat des Chambres fédérales. Relié fine toile fr. 5.— seulement.

Véritable memento de la vie politique suisse, l'Annuaire des autorités fédérales renseigne sur les dernières mutations survenues dans le corps de nos plus hautes autorités. La première partie donne la composition complète des divers conseils (Conseil fédéral, Conseil national, Conseil des Etats), du Tribunal fédéral et du Tribunal des assurances. La personnalité de chaque membre du gouvernement et du parlement y est présentée par une photographie et une courte biographie.

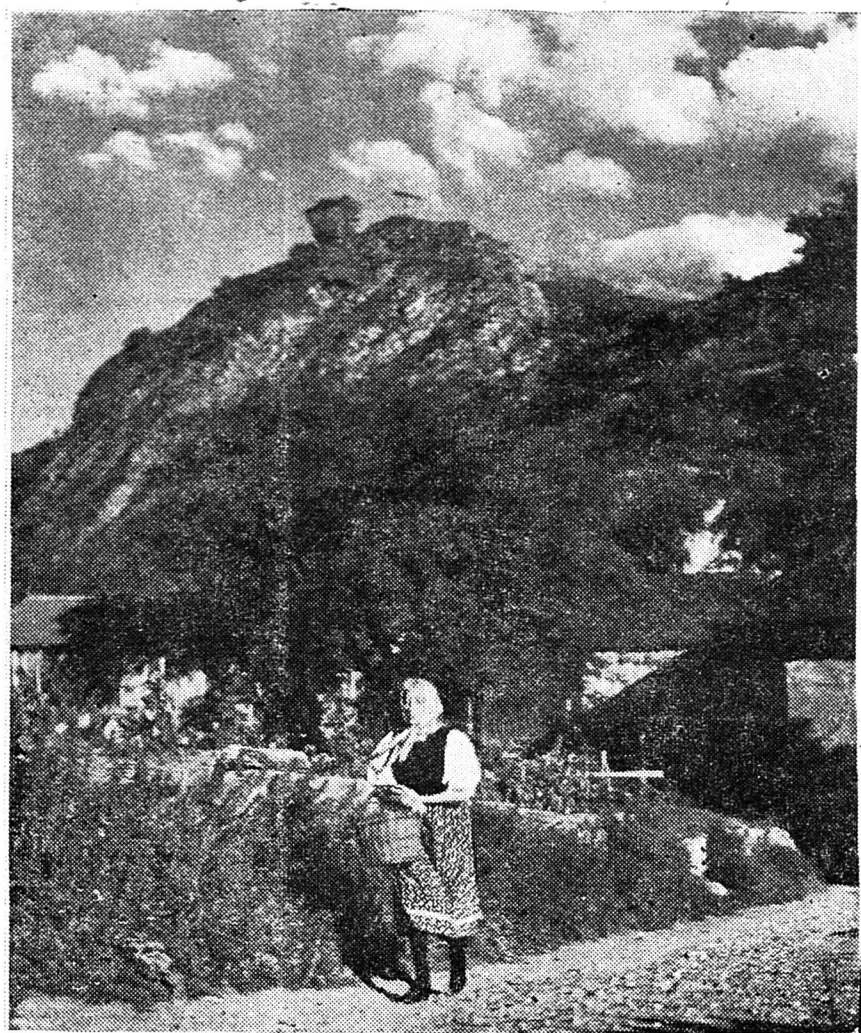
La matière de l'Annuaire 1939 est particulièrement riche. Le lecteur trouvera dans les documents sur la politique étrangère de notre pays en 1938 un rapport sur « Le rétablissement de la neutralité intégrale de la Suisse », présenté en langue française, d'après des pièces officielles de la S. D. N. La lecture des déclarations qu'ont faites les représentants des grands et petits Etats à ce sujet est particulièrement attrayante. Nous savons tous que le rétablissement de sa neutralité intégrale fut pour notre pays un événement de la plus haute importance économique et politique. Chacun doit lire le brillant exposé de notre chef de Département politique fixant le point de vue de la Suisse.

Enfin, une liste des dispositions constitutionnelles les plus importantes sur les relations entre Confédération et cantons, ainsi qu'un tableau récapitulatif des événements politiques suisses en 1938, complètent heureusement la dernière partie de l'Annuaire.

Ses magnifiques illustrations, son contenu intéressant et sa luxueuse reliure placent cet ouvrage au premier rang des livres suisses utiles. Ce volume de plus de 300 pages est en vente dans toutes les bonnes librairies.

Au Cinéma Lux

le grand film suisse que vous verrez dès mardi 14 février sur notre écran



TRIBUNE LIBRE

« Conscience Suisse »

M. le professeur Zermatten a fait à Sion, il y a deux semaines, une conférence très appréciée sur le nouveau livre de M. de Reynold: « Conscience suisse ».

Un de nos lecteurs, après avoir disséqué l'ouvrage de l'auteur fribourgeois, nous écrit les lignes suivantes:

« J'ai été émerveillé et enthousiasmé des conceptions de l'auteur qui a su exprimer si merveilleusement ce que je pensais des idées-force qui doivent être à la base de notre Confédération. « Et qu'en termes galants ces choses-là sont dites ».

La critique du régime actuel, qui porte en lui, dès 1848, les germes de sa morbidité, est lumineuse.

Ne pourrions-nous résumer le but du régime actuel: du pain, du vin, des jeux. Un but: prospérité matérielle, oubliant trop souvent qu'un homme ne vit pas de pain seulement.

J'approuve sans réserve les critiques de M. G. de Reynold.

Il est évident qu'une suite d'articles réunis en un volume ne peuvent valoir ce qu'aurait valu un livre spécialement conçu en vue du but que se proposait l'auteur, me semble-t-il.

M. de Reynold ferait une œuvre méritoire de vouloir bien donner à son livre une suite et proposer des remèdes précis aux maux qu'il dénonce. Voir Hitler avec « Mein Kampf » et Mussolini.

Mais, peut-être, manque-t-il à M. de Reynold la formation nécessaire: il n'est ni politicien, ni administrateur.

On ne peut s'empêcher de comparer ce livre aux écrits de M. Tardieu, ancien premier ministre français, qui, lui, ne se contente pas seulement de critiquer le régime parlementaire français, mais propose des remèdes.

Les solutions de M. de Reynold sont rares et peu sont réalisables parce que solutions de principe.

M. de R. est un aviateur accoutumé aux hautes altitudes: il ne voit que les grandes lignes, tandis que nous, nous avons nos regards arrêtés à chaque instant par les obstacles dus au relief.

Des principes généraux sont-ils capables de créer un mouvement d'opinion? Si oui, M. de R. a raison. Si non, il se devrait de nous donner une autre étude propre à créer ce mouvement dont notre pays a un urgent besoin: décentralisation et autonomie cantonale plus grande, voilà déjà un joli programme de rénovation nationale.

SAVIEZ-VOUS QUE...

* Les bonbons fait de fleurs confites étaient très appréciés en Europe, il y a une dizaine d'années.

* Les potiers de Lucena en Espagne fabriquent d'énormes jarres contenant environ 4,000 litres, destinées à contenir le vin produit si abondamment dans cette région.

* Les cervelles de papillon dont la taille est celle d'une tête d'épingle contiennent 80,000 nerfs et 30,000 vaisseaux respiratoires.

* Le porc-épic attaque et dirige ses piquants en arrière et fonce à reculons vers son ennemi.

* Les brigands persans étaient murés vivants dans des piliers de ciment lorsqu'ils avaient commis un vol important.

* Les hommes furent les premiers à porter le jupon; autrefois, le jupon était un sous-vêtement masculin que l'on portait sous un long manteau.

Le billet du lundi...

L'égoïsme

Cette face hypocrite et sournoise de l'être humain est peu dévoilée et étudiée par soi-même. C'est un défaut que nous possédons chacun d'entre-nous, mais que chacun ne sait ou ne veut pas reconnaître. L'égoïsme, de tout temps a fait que l'homme croit trop facilement à son droit.

Le « je », le « moi » à tout bout de champ. La discussion basée sur le « moi j'ai fait ceci », et encore « moi » partout. Cela semble tourner parfois au ridicule où l'on se dirait sur les bords de la Cannobière...

C'est un genre d'égoïsme. Il y a en tant que je ne veux pas tous les expurger.

Le petit jeune homme, qui à table couve et scrute l'assiette de son voisin, afin de voir si ce dernier n'a pas pris une carotte de plus que lui...

Ceux qui s'imaginent faire cadeau à leur prochain de tout ce qu'ils ne lui volent pas. Le même égoïsme est indulgent pour soi et sévère pour les autres.

L'âme égoïste est un trou béant dans lequel se meuvent quelques espèces visqueuses et froides. L'égoïste croit être l'objet d'admiration de la part de ceux qui l'entourent. Il n'y a que lui. Les autres n'ont jamais existé.

Il n'y a que les égoïstes au cœur gelé qui pensent diriger la barque du flot humain méprisant le sentiment pour la satisfaction toute personnelle ou la cupidité. Zig-Zag.

Le Coin du Poète

M. Léon André, fils de M. Alfred André, industriel belge, qui fut domicilié pendant plusieurs années dans notre ville, a édité une très jolie plaquette intitulée: « La Valse du Vent et de la Nuit » qu'il a dédiée à son père.

Nous nous ferons un plaisir de reproduire, dans notre prochain numéro, une analyse de ce recueil.

ANDORRE

(Corr.). Les bulletins des armées espagnoles retentissent, ces jours, du mot d'Andorre. « Nos armées sont arrivées à la frontière d'Andorre », « Nos armées venant d'Urgel ont atteint la vallée d'Andorre », etc., etc. Plus d'un lecteur ignore sans doute ce qu'Andorre représente.

Andorre est une petite république placée sous la suzeraineté de la France et de l'évêque d'Urgel. Elle est située sur le versant méridional des Pyrénées, entre la France et l'Espagne. Sa superficie est de 500 km² environ, soit le quart du canton du Valais et sa population de 7000 habitants qui exploite surtout les pâturages et les forêts de la vallée d'Andorre. La capitale est la ville d'Andorre et la république compte six communes disséminées en 40 hameaux.

L'Andorre a une organisation encore féodale. Le président de la République française et Mgr l'évêque d'Urgel portent le titre de coprince.

En réalité, elle est une seigneurie soumise à deux seigneurs de nationalité différentes. C'est cette circonstance qui lui permet d'échapper à la contre-centralisation qui s'est produite des deux côtés des Pyrénées. Elle a soit en Espagne, soit en France, des facilités douanières contre lesquelles les populations voisines ont protesté, assurant qu'elles favorisaient la contrebande.

Le 2.19.05 est le No de téléphone du journal

NOTRE GRAND CONCOURS

Voici la liste des prix:

- 1er prix: 100.— en espèces.
- 2me prix: fr. 50.— en espèces.
- 3me prix: fr. 25.— en espèces.
- du 4me au 28me prix, fr. 5.— en nature.

Règlement du concours

1. Trouver la solution à notre devinette;
2. Indiquer le nombre de participants au concours.

Les 28 gagnants seront ceux qui auront d'abord trouvé la solution exacte de la devinette et qui auront ensuite donné le chiffre le plus rapproché du nombre des participants au concours.

Dévinette:

Mon premier est le contraire de «reste»;
Mon second est le contraire de «beau»;
Mon tout est certainement le plus beau canton de la Suisse romande.

Peuvent participer à ce concours tous les abonnés anciens et nouveaux de la «Feuille d'Avis du Valais», qui auront payé leur abonnement pour 1939.

Ce concours est gratuit, il suffit pour y participer de payer son abonnement. Profitez-en.

Bulletin à découper:

Je déclare avoir payé mon abonnement à la «Feuille d'Avis du Valais» pour 1939, et avoir ainsi droit au concours.

Solution (devinette):

Nombre de participants

Nom de l'abonné:

Prénom:

Adresse exacte:

Ecrire très lisiblement.

Le concours est interdit au personnel et à la rédaction de la Feuille d'Avis.

Le coin des mamans

Pour éviter que l'évier ne s'engorge, accrochez dans un de ses angles une sorte de tamis (pas trop fin: un porte-savon peut en faire office) et prenez la précaution de verser dedans les eaux sales, les débris divers qui restent dans les assiettes. Il sera beaucoup plus facile de vider, puis de rincer le tamis que de nettoyer l'évier.

Le jus d'orange et notre organisme. — Le jus d'orange produit une action excellente sur les intestins, le foie, les reins et par conséquent sur le teint. Pour les coquettes qui désirent rester sveltes, un jus d'orange sans sucre pris à jeun le matin et le soir avant de se coucher, fera merveille.

JEAN D'AGRAIVES

LE MAITRE-COO DU KAMTCHATKA

Feuilleton de la No 14 Feuille d'Avis

— Cela ne vous dérange pas?
— Pas le moins du monde! Au contraire. Ayant fait affaire avec lui, je pense que mon intervention ne vous sera pas inutile. Serait-ce chic, si nous réussissions!
Et le jeune homme, ayant appelé, de nouveau le garçon baillant, lui demanda d'aller prier « le monsieur en jaune » de venir.

CHAPITRE VII

Où il est question d'une « annonce »

— Bien le bonsoir, Monsieur Latour! Quelle bonne surprise, donc déjà, de vous rencontrer en ce lieu. J'avais justement quelque chose, quelques petites choses à vous dire.

L'« Homme Jaune » étreignit longuement la main que lui tendait Roger et, s'inclinant devant Solange, avec une grâce un peu lourde, riva sur elle ses yeux bridés, extraordinairement brillants.

Monsieur Silva d'Almagro... Mademoiselle Solange Dalbade, présenta l'ex-secrétaire général de la Banque de France, rapidement. Les doigts fuselés de la jeune fille furent soudain enveloppés, pétris, entre des paumes molles et moites.

L'homme s'assit à l'extrémité de la table, s'insinuant résolument entre ses deux interlocuteurs.

Sur quoi son regard soupçonneux étudia, à plusieurs reprises, un jeune visage après l'autre.

— Vous vous connaissez donc? fit-il au bout d'un moment... Tiens, c'est drôle!

« A la Rasseccasse, cependant, j'avais remarqué, bien souvent, que vous sembliez faire bande à part et que vous ne vous adressiez jamais la parole, moi présent. »

— C'est fortuitement que nous avons lié connaissance hier soir, expliqua Roger, tandis que la jeune fille rougissait. Et comme mademoiselle souhaitait vous entretenir, j'ai pris sur moi...

— Oui, monsieur, voilà, j'ai appris que vous aviez pu procurer un emploi à Monsieur Latour, commença timidement la nièce de défunt Lantourne, et comme je...

L'« Homme Jaune » ayant fait glisser son inséparable cigare dans l'angle gauche de sa bouche, interrompit vivement, d'une voix où perçait une pointe d'inquiétude:

— Que vous a-t-il dit là-dessus?

— Simplement cela et rien d'autre, répondit-elle très sincère.

Le jeune homme confirma du geste et Karl da Silva accueillit cette double affirmation avec un petit râle sourd qui fut suivi d'un grand soupir.

— Alors, c'est bon, c'est bon, dit-il. Dans ce cas-là, je n'ai rien contre. Mais si c'eût été autrement, malgré la vive sympathie que vous m'inspirez, l'un et l'autre, il m'eût fallu rompre l'entretien et apprendre à M. Latour

que notre conversation d'hier ne tenait plus, mais plu du tout...

— Est-il exact que vous soyez « inventeur d'occupations »? reprit la jeune fille, plus hardie.

L'« Homme Jaune » eut un large sourire qui découvrit complètement deux rangées de dents aurifiées.

— Je mets ce titre sur mes cartes pour attirer l'attention, expliqua-t-il d'un ton palein. En fait, il est vrai que j'arrive à fournir souvent du travail. Est-ce que vous en désiriez?

— Je...

La jeune fille eut l'impression qu'elle venait d'engager sa vie sur un unique coup de dés.

— C'est bien ce que j'avais pensé, en vous voyant chez Badassol, reprit da Silva, bienveillant. A vous observer, quelquefois, j'avais eu l'intuition nette que vous vous trouviez sans emploi et que vous cherchiez une place... mais les femmes, jusqu'à présent, ne m'avaient pas intéressé... Tandis qu'à présent...

— Il sourit. « J'avais justement l'intention de me mettre à votre recherche et je vous trouve ici, ce soir. Curieuse coïncidence, n'est-ce pas? »

Les espoirs de la jeune fille se précisèrent tout à coup.

Aillait-elle donc enfin pouvoir — grâce à cet étrange personnage — chasser définitivement cet affreux souci du lendemain, lequel lui torturait l'esprit.

L'« Homme Jaune » poursuivit, très cordial, après une sorte de gloussement qui lui était particulier:

— Alors, c'est sérieux, très sérieux? Vous cherchez une situation? Vous prendriez n'importe laquelle?

Solange hochait deux fois la tête:

— Très sérieux. N'importe laquelle.

Il frota l'une contre l'autre ses épaisses paumes safranées.

— Bon, alors je vais vous poser quelques questions indispensables. Vous le permettez n'est-ce pas?

— Oh! certainement, je comprends bien, consentit-elle, un peu gênée.

Le gros homme toussa par trois fois.

Discrètement, Roger proposait:

— Voulez-vous que je vous laisse seuls, pendant quelques minutes, du moins?

— Non, non, restez, je vous en prie, fit la jeune fille, presque suppliante.

L'« Homme Jaune » fouilla dans la poche intérieure de son veston, en sortit un volumineux paquet de lettres, toutes froissées, également, couverts d'une écriture fine.

Il en choisit un presque vierge, le mit posément sur la table, décoiffa un stylographe jaune, orné d'une bague d'or pâle, décora la nappe d'un pâté, en décupuchonnant sa plume, et leva ses yeux bleus de Delft vers la nièce de Thomas Lantourne.

— Votre nom? fit-il. Tout entier

— Solange-Marguerite Dalbade.

— Vos parents vivent-ils encore?

Elle eut une moue triste:

— Non monsieur. Je suis seule, toute seule au monde. Le seul membre de ma famille qui me restât, un oncle, est mort, il y a deux mois environ, et, depuis, je n'ai plus personne.

— Vous n'avez pas de relations qui auraient pu vous être utiles?

— Nul ne s'est occupé de moi. Les personnes que je connaissais subissent toutes, plus ou moins, la crise!

— Vous habitez?

Solange donna l'adresse de sa chambre garnie.

— Votre âge? reprit alors l'« Homme Jaune » en la scrutant attentivement.

— Vingt-deux ans trois mois.

— Santé bonne?

— Excellente, sous tous les rapports.

— Et sans profession, je suppose. Du moins quel degré d'instruction?

— J'ai mes deux baccalauréats et je préparai une licence lorsque mon père est mort soudain. J'étais orpheline de mère. Alors, j'ai dû gagner ma vie en travaillant, rue de la Paix, comme dessinatrice-modéliste. J'ai quitté Lucette et Marie, chez qui j'étais depuis trois ans, pour me rapprocher de mon oncle, et j'ai dû reprendre mon métier dans une nouvelle maison de mode établie rue Saint-Férol, mais qui fit faillite, il y a... déjà cinq mois: le temps passe vite.

« Je tiens à votre disposition des certificats élogieux de mes deux patrons successifs. J'ajoute que je sais la sténo, que je parle couramment l'anglais et un peu l'italien aussi... enfin que je joue du piano agréablement, paraît-il. »

D'un geste l'« Homme Jaune » indiqua qu'il était très suffisamment édifié sur les aptitudes que possédait la jeune fille.

Mais il n'en continua pas moins, à poursuivre, en prenant des notes, son questionnaire minutieux:

(à suivre)